

Mise à jour sur COVID-19
Dre Eileen de Villa, médecin hygiéniste
Le 6 avril 2020 à 15 h 45

Salon des membres, hôtel de ville de Toronto, 100, rue Queen Ouest

-
- Depuis 13 heures aujourd'hui, on compte 1 301 cas de COVID-19 à Toronto. Ce nombre comprend 1 078 cas confirmés et 223 cas probables. Il y a 145 cas hospitalisés, et il y en a 60 dans les unités de soins intensifs.
 - Malheureusement, il y a eu un total de 32 décès résultants de COVID-19 à Toronto. Je présente mes sincères condoléances aux familles et aux amis de toutes ces personnes qui ont décédées dans la communauté.
 - J'ai eu beaucoup de questions concernant la situation dans les établissements de soins de longue durée de la ville en relation à la COVID-19. Comme je l'ai déjà dit, la COVID-19 est particulièrement grave et souvent mortelle pour les résidents les plus vulnérables de la communauté.
 - J'ai indiqué précédemment que nous avons commencé à assister à de graves épidémies dans les maisons de retraite et dans les établissements de soins de longue durée. Actuellement, il y a 135 cas confirmés de COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée et dans les maisons de retraite, et 15 décès ont été enregistrés.
 - Il est compréhensible que nombre d'entre vous se demandent si vous devez faire sortir vos proches d'un établissement de soins de longue durée ou d'une maison de retraite pour la durée de l'épidémie. Il n'y a pas de réponse facile à cette question très complexe.
 - En général, les personnes placées dans des établissements de soins de longue durée reçoivent des soins spécialisés impossibles ou difficiles à offrir dans un milieu familial. Les résidents des établissements de soins de longue durée sont souvent fragiles, souffrent de nombreux problèmes de santé chroniques et ont des besoins complexes en matière de soins.

- Ces résidents sont des parents, des grands-parents et des proches, et c'est précisément pour cette raison que les familles ont pris la décision difficile de les placer dans ces établissements. Il s'agit de les placer dans un environnement sécurisé et favorable où les soins médicaux, infirmiers et autres sont dispensés 24 heures sur 24.
- Les établissements de soins de longue durée sont censés avoir mis en place des protocoles pour prévenir et minimiser la propagation des maladies infectieuses. Dans le cas de COVID-19, nous avons élaboré des protocoles encore plus stricts visant à garantir la sécurité des résidents.
- Dans le domaine de la santé publique, une de nos principales missions consiste à travailler avec les établissements de soins de longue durée afin de mettre en place des mesures appropriées de contrôle des épidémies et de prévention de la propagation des maladies. Pour la COVID-19, cela signifie que :
 - Tout personnel travaillant dans des établissements de soins de longue durée a reçu l'ordre de travailler que dans un établissement afin de prévenir la propagation du virus.
 - Le personnel est soumis à un dépistage des symptômes de la maladie lorsqu'il entre dans le bâtiment et lorsqu'il quitte son poste.
 - Tous les résidents du bâtiment sont surveillés de près, avec des contrôles deux fois par jour pour détecter toute nouvelle apparition des symptômes de COVID-19. Si un résident présente des symptômes, il est immédiatement isolé, si possible, et testé.
 - La distanciation physique et le lavage des mains ont été renforcés pour tout le monde dans tous les établissements de soins de longue durée depuis que nous avons appris l'existence de COVID-19.
 - Les visites sont désormais interdites afin d'éviter l'introduction accidentelle de COVID19 dans ces établissements.
 - Tous les résidents d'une unité ayant un cas de COVID-19 sont placés en chambre d'isolement pour éviter toute nouvelle propagation du virus. Ils reçoivent leurs repas dans leur chambre et le personnel porte un équipement de protection.

- Nous continuons à travailler très dur en coulisses pour trouver des solutions aux problèmes complexes qui touchent nos plus vulnérables. Pour ce faire, nous collaborons avec nos collègues provinciaux pour actualiser les directives, obtenir plus d'équipements de protection destinés au personnel et aider à résoudre les problèmes de manque de personnel.
- En fin de compte, la décision de retirer un proche d'un établissement de soins de longue durée ou d'une maison de retraite est personnelle. Je conseille à toute personne qui envisage cette démarche de s'entretenir avec le directeur de l'établissement pour s'enquérir des besoins spécifiques quotidiens du proche en question afin de prendre une décision éclairée.
- Je sais qu'il est difficile et inquiétant de ne pas pouvoir rendre visite à nos proches pendant cette période. De nombreuses personnes se trouvent dans cette situation et ont trouvé des moyens créatifs pour rester en contact.
- J'ai entendu des exemples de gestes attentionnés que les gens font pour rester en contact avec leurs proches. Certains par exemple envoient des livres à leurs proches pour qu'ils puissent les lire ensuite ils en discutent avec eux au téléphone.
- Beaucoup d'autres personnes appellent quotidiennement leurs proches par vidéo ou envoient des courriels que le personnel lit à leurs membres de famille.
- Il y a différents moyens de rester en contact. Le personnel des établissements de soins de longue durée et des résidences pour personnes âgées ont à cœur le bien-être des résidents. Je sais qu'ils feront tout leur possible pour vous aider à rester en contact.
- J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui travaillent dans un établissement de soins de longue durée ou dans une maison de retraite. Elles agissent courageusement en cette période sans précédent. Elles méritent notre respect et notre soutien.

- Et à tous les habitants de Toronto - pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables, nous devons veiller à la sécurité et à la santé du personnel qui s'occupe d'elles. C'est pourquoi il est si important que le plus grand nombre de personnes possible restent à la maison. C'est la seule façon de réduire la propagation de ce virus dans notre communauté, de protéger nos travailleurs essentiels et de limiter les pertes en vies humaines.
- S'il vous plait, restez à la maison, protégez-vous et prenez soin les uns des autres.

-30-

Contact avec les médias : Lenore Bromley, Bureau de Santé Publique de Toronto, 416 338-7974, Lenore.Bromley@toronto.ca